

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 11 mai 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

La séance est ouverte à 19h06 et levée à 22h00.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (vote à partir du rapport n°16), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (vote à partir du rapport n°5), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chaléze : M. René BLAISON Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : M. Claude GRESSET Franois : M. Emile BOURGEOIS Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Anne BIHR Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraïse : M. Jean-Paul MICHAUD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Abdel GHEZALI, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Champoux : M. Romain VIENET Chevroz : M. Franck BERNARD Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Geneuille : M. Patrick OUDOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Meray-Vieille : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Bernard LOUIS Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Thise : M. Loïc ALLAIN Torpes : M. Denis JACQUIN Vaïre : Mme Valérie MAILLARD Vieille : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : Mme Annaïck CHAUVET

Procurations de vote : Mme Aline CHASSAGNE à M. André TERZO, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'au rapport n°4 inclus), M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à partir du rapport n°16), M. Philippe CHANEY à Mme Anne OLSZAK, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Romain VIENET à M. Fabrice TAILLARD, M. Patrick OUDOT à M. Jean-François MENESTRIER, M. Hugues TRUDET à M. Philippe SIMONIN, M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, M. Jean-Marc BOUSSET à M. Florent BAILLY, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Cyril DEVESA, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Loïc ALLAIN à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Valérie MAILLARD à M. René BLAISON

Delibération n°2022/006093

Rapport n° 8 - Actualisation de la liste des emplois permanents – Création de deux emplois d'ingénieur et suppression d'un emploi de technicien au Département Eau Assainissement

Actualisation de la liste des emplois permanents - Création de deux emplois d'ingénieur et suppression d'un emploi de technicien au Département Eau Assainissement

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire
« Charges de personnel » Budgets annexes eau et assainissement

Résumé:

Il appartient au Conseil de Communauté de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. Il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à la création de deux emplois d'ingénieur et la suppression d'un emploi de technicien au sein du département Eau Assainissement de GBM. Cette mise à jour concerne les budgets annexes Eau Assainissement.

I. Contexte

Le Département Eau Assainissement a engagé une réflexion sur son dimensionnement dans le cadre du futur élargissement du périmètre de la régie avec notamment la situation spécifique du service travaux sur lequel reposent des attentes fortes et les difficultés à y répondre à ce jour.

Les attentes actuelles sont :

- la mise en conformité des installations, notamment en matière d'assainissement,
- la réactivité dans l'accompagnement des travaux de voirie par le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaire,
- l'augmentation des investissements permettant le maintien d'un patrimoine à un bon niveau de qualité,
- l'accompagnement des opérations d'urbanisme.

Une proposition de dimensionnement en lien avec l'élargissement du périmètre de la régie et l'ensemble des tensions qui pèsent actuellement sur le Département Eau et Assainissement sera présentée prochainement au Conseil Communautaire, mais il est proposé d'anticiper une partie du besoin sur le service travaux afin de pouvoir répondre à une partie des attentes au plus tôt.

De ce fait, il est demandé :

- le recalibrage d'un poste de technicien (cadre B) en poste de chargé d'opérations (cadre A),
- la création d'un poste de chargé d'opérations (cadre A).

II. Evolution envisagée

Il est proposé de créer deux emplois d'ingénieur (ingénieur chargé d'opérations) à temps complet et la suppression d'un emploi de technicien dans les effectifs permanents de Grand Besançon Métropole. Ces emplois financeront des postes affectés au Département Eau Assainissement.

Ils auront pour missions de:

- réaliser des études de programmation pour contribuer à l'élaboration du programme de travaux annuel,
- piloter l'intégralité des projets en maîtrise d'œuvre interne et/ou en maîtrise d'ouvrage,
- réaliser les études intégrant les parties techniques, administratives et financières de réalisation d'une part et l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises d'autre part,
- assurer l'exécution, le suivi et la surveillance de travaux lors de la réalisation de ces projets et réaliser les réceptions de ces projets,
- assurer la maîtrise d'ouvrage pour les projets structurants, principalement avec un MOE. Il leur sera confié l'écriture des cahiers des charges des marchés,

- animer les Cotech et Copil de ces projets ainsi que l'interfaçage avec les autres services de la direction et externes (STTE, exploitation, conformité, urbanisme, DSP, DDT, subventionneurs...),
- participer à l'élaboration des programmes pluriannuels de travaux,
- synthétiser les informations de ces projets pour centralisation dans les rendus et indicateurs du service nécessaires à la programmation des travaux,
- représenter le Maître d'ouvrage sur les projets d'aménagement,

Concernant les projets pour STTE, le chargé d'opération devra avoir des compétences en dimensionnement technique,

Pour certains projets, le chargé d'opération conservera le pilotage et pourra s'appuyer sur un concepteur projeteur.

Dans l'hypothèse où les postes ne seraient pas pourvus par un fonctionnaire, un agent contractuel pourra être recruté (en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique) et percevra une rémunération fixée en référence à un grade du cadre d'emploi des ingénieurs, ainsi que le régime indemnitaire afférent dans les conditions prévues par les délibérations en vigueur.

III. Liste des Emplois Permanents après mise à jour

Tous budgets :

Filière Cadre d'emploi ou métier	Emplois ouverts	dont emplois à Temps Complet	Emplois ouverts après mise à jour
Budget Principal	922	922	922
BA Transport	12	12	12
BA Déchets	196	196	196
BA Conservatoire RR	112	89	112
BA Eau	77	77	77
BA Assainissement	85	85	86
BA Chauffage urbain	1	1	1
Somme :	1405	1405	1406

Budget annexe Eau

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts	dont emplois à Temps Complet	Evolution	Emplois ouverts après mise à jour
Filière administrative		13	13		13
Attachés Territoriaux	A	2	2		2
Rédacteurs Territoriaux	B	4	4		4
Adjoint administratifs territoriaux	C	7	7		7
Filière technique		64	64		64
Ingénieurs en chef territoriaux	A	1	1		1
Ingénieurs territoriaux	A	1	1	+1	2
Techniciens territoriaux	B	14	14	-1	13
Agents de maîtrise Territoriaux	C	6	6		6
Adjoint techniques territoriaux	C	42	42		42
		77	77		77

Budget annexe Assainissement

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts	dont emplois à Temps Complet	Evolution	Emplois ouverts après mise à jour
Filière administrative		13	13		13
Attachés Territoriaux	A	3	3		3
Rédacteurs Territoriaux	B	4	4		4
Adjoint administratifs territoriaux	C	6	6		6
Filière technique		72	72		73
Ingénieurs territoriaux	A	6	6	+1	7
Techniciens territoriaux	B	13	13		13
Agents de maîtrise Territoriaux	C	12	12		12
Adjoint techniques territoriaux	C	41	41		41
		85	85		86

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur :
 - o la création de deux emplois d'ingénieur (ingénieur chargé d'opérations) relevant du cadre d'emploi des ingénieurs, grade de référence ingénieur au sein du département Eau et Assainissement,
 - o la suppression d'un emploi de technicien (technicien spécialisé) relevant du cadre d'emploi des techniciens, grade de référence technicien principal de 1^{ère} classe au sein du département Eau Assainissement,
 - o le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.